

RÉUNION du 12 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, régulièrement convoqué par écrit le 04/02/2025 s'est réuni, sous la présidence de monsieur Marcel Soccol, maire en exercice, à la mairie.

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BONNEFOUS Sylvain, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, de FLEURIAN Emmanuel, DUFLOT Gérard, DUPUY Nathalie, HOLJEVAC Catherine, JOLLIVET Jeanne et SOCCOL Marcel.

Absent excusé : M. GOUAT Jean-Pierre qui a donné pouvoir à M. SOCCOL Marcel

Mme Catherine HOLJEVAC a été élue secrétaire de séance

* * * * *

Après lecture, le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 3 février 2025 a été approuvé à l'unanimité conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

Création d'un espace extérieur couvert (auvent) à la salle des fêtes

Suite à la réunion de la commission des travaux du 20 janvier 2025 où madame Laure Milnerowicz est venue présenter le projet de construction d'un espace extérieur couvert d'environ 60M² à la salle des fêtes et le chiffrage qu'elle a réalisé en fonction des remarques faites par la commission. A savoir 75 700€ HT pour les travaux et 9 200€ HT pour la mission de l'architecte et l'option 1 de son devis.

Après en avoir délibéré, par 11 pour, 0 contre et 0 abstention

Le conseil municipal décide :

- D'approuver la réalisation des travaux de création d'un espace extérieur couvert (auvent) d'environ 60M² à la salle des fêtes
- De prolonger la mission de base de l'architecte avec l'option 1 de sa proposition de prix
- De solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR pour l'aider à financer ce projet
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide : équipements et infrastructures publics pour l'aider à financer ce projet
- De solliciter l'aide de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne dans le cadre de l'aide pour la mise en valeur des communes pour l'aider à financer ce projet
- D'inscrire ces dépenses et recettes dans un programme d'investissement (P 112) au Budget 2025
- D'autoriser le maire à signer tous documents et autorisations qui seront nécessaires à la création d'un espace extérieur couvert (auvent) d'environ 60M² à la salle des fêtes
- D'approuver le plan de financement ci-dessous

Création d'un espace extérieur couvert à la salle des fêtes	HT	TTC
Travaux	75 700	90 840
Architecte	9 200	11 040
Dépenses	84 900	101 880
Financement		
Etat- DETR	29 715	35%
Conseil Départemental	25 470	30%
Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne	7 023	8,27%
Aides publiques	62 208	73,27%
Fonds Propres	22 692	26,73%

Fin de la réunion à 20h30.